

Montpellier, le 26 avril 2020

AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

Sollicité par la fédération SUD éducation, le Conseil scientifique a rendu son avis sur la décision unilatérale de Macron de rouvrir les écoles et établissements à partir du 11 mai. Produit le 24 avril, cet avis n'a été rendu public que le 25, c'est-à-dire hier soir, à 23 heures.

Un avis attendu ?

Constitué à la hâte alors que le virus se diffusait de plus en plus rapidement, le Conseil Scientifique a été très souvent mis en avant par l'exécutif pour asseoir ses décisions ou indécisions. Le gouvernement et le président de la république se sont retranchés derrière ses avis, l'utilisant comme paravent pour draper de « raison scientifique » des choix erratiques et incohérents.

Mais depuis plusieurs semaines, le Conseil Scientifique a disparu de l'argumentaire lorsque Macron, Philippe, Vétillard ou Blanquer s'expriment. **En fait, c'est quand il a fallu prendre des décisions qui privilégiaient les intérêts économiques plutôt que la santé, que l'exécutif a cessé de jouer la carte scientifique.**

Le Conseil Scientifique se contente donc de « prendre acte de la décision » présidentielle de rouvrir les écoles à partir du 11 mai. En clair, il ne la soutient pas.

Des recommandations pour garantir la sécurité et la protection

Le Conseil Scientifique conforte les revendications que nous portons depuis le début, pour la protection des personnels et des usagers.

- Des locaux nettoyés plusieurs fois par jour, et une liste du mobilier et des lieux stratégiques à maintenir propres (interrupteurs, poignées de portes, bureaux, etc)
- Des masques pour les personnels
- Des masques pour les élèves capables de les porter correctement : lycéen-nes, collégien-nes. En maternelle, ce n'est même pas la peine d'y songer. En élémentaire, cela dépend du niveau, et des élèves...
- Un lavage très fréquent des mains : dès que l'on change de lieu, en fait (classe, couloir, cour, portail..).

La suite devient cocasse à imaginer pour celles et ceux qui travaillent quotidiennement dans les écoles et établissements :

- Un niveau de classe par jour : les 6ème le lundi, les 5ème le mardi...
- Les classes d'un même niveau ne devraient pas se croiser : les CE1 A au premier étage, les CE1 B au deuxième étage...
- un mètre d'écart entre les bureaux des élèves
- Chaque élève apporte son propre repas, ses couverts, et mange à sa place
- Des récréations décalées pour ne croiser personne

SUD éducation rend aussi son avis

Notre ministre de l'éducation, qui ne peut pas s'empêcher d'[occuper l'espace médiatique](#), a déclaré que ces recommandations serviraient de base de travail au plan de réouverture des écoles. Soit.

Comme de nombreux autres acteurs de l'Éducation Nationale (collectivités territoriales, fédérations de parents d'élèves...) nous pensons que la réouverture des écoles, dans ces conditions, avec autant de précautions, ne permettra pas une reprise de l'enseignement et des apprentissages. **Il ne s'agira que d'une garderie.**

Reprendre en suivant toutes ces précautions, cela signifierait au mieux donner un jour de classe par semaine à nos élèves, donc 8 jours de classe pour finir l'année scolaire.

Comme plusieurs autres acteurs de la Santé (INSERM, Conseil de l'Ordre des médecins, ce même Conseil scientifique le 20 avril), nous pensons que les écoles devraient rester encore fermées.

8 jours de classe, est-ce vraiment un enjeu éducatif en rapport avec le risque de relancer une deuxième vague épidémique, alors qu'on peut démontrer scientifiquement que les écoles sont des lieux de transmission du virus ([étude de l'Institut Pasteur](#)) ? Doit-on vraiment prendre autant de risques pour les élèves vulnérables, leurs familles fragiles, les personnels à risque ?

Nous pensons que Macron agit pour l'économie, pour que les grands patrons retrouvent leurs employé-es, et non pas pour réduire les inégalités.

Contrairement à lui, nous pensons que **l'urgence est d'abord sanitaire, pas économique.**

Et contrairement à son gouvernement et à ses député-es, nous ne mettrons personne en danger si l'intérêt collectif n'est pas l'objectif.

À défaut des garanties indispensables, SUD éducation appellera les personnels à ne pas se rendre dans leur école ou établissement le 11 mai dans le cadre de leur droit de retrait ou de leur droit de grève et les accompagnera dans leurs démarches.

SUD éducation restera intransigeant sur la santé et la sécurité des élèves, de leurs parents, des personnels et donc plus largement de la société toute entière. »